



# *Yacht Club de l'Odéon*

*Club allié du Yacht Club de France*



## **Assemblée Générale 30 octobre 2026**

### ***Invitation au dîner***

*qui suivra l'Assemblée Générale*

*le vendredi 30 octobre 2026  
à 20 h au restaurant Le Prad*

*Apéritif à 19h15*

### **REPAS A.G. 2026**

Réponse demandée **avant le 22 octobre 2026** (\*)

M./Mme. \_\_\_\_\_ sera accompagné (e) de \_\_\_\_\_ personnes

Participation : 45 € par personne

Montant payé :

Les personnes participant au dîner mais pas à l'assemblée générale sont attendues à partir de 19h15 pour l'apéritif.

L'inscription au repas ainsi que le règlement sont à effectuer, de préférence, en ligne à partir du 1<sup>er</sup> octobre en suivant ce [lien](#).

(\*) Passé le 22 octobre, nous ne pourrions accepter les inscriptions au dîner que dans la limite du nombre de repas commandés ou en liste d'attente.